

Circulaire d'Information IC/HR/256

Publiée le 6 août 2025
en anglais et en français

Conseil d'appel : Élection du groupe de membres représentant le personnel du 5 septembre 2025 au 4 septembre 2027

1. Rôle du Conseil d'appel: Le Conseil d'appel est une instance indépendante et impartiale qui joue un rôle fondamental dans la mise en œuvre équitable, rigoureuse et conforme au droit de la justice interne au sein de l'UNESCO. Il contribue au respect de la légalité, à la garantie des droits du personnel et au renforcement de la responsabilité juridique de l'Organisation. Conformément au paragraphe 1 de ses Statuts (Annexe A du Statut et du Règlement du personnel), « Le Conseil d'appel soumet au Directeur général, qui en la matière statue en dernier ressort, des avis sur les recours présentés par les membres du personnel. »
2. Composition du Conseil d'appel: Pour chaque recours, le Conseil est composé de cinq membres ayant voix délibérative :
 - **Un président**, nommé par le Conseil exécutif ;
 - **Deux membres du personnel**, désignés par la Direction générale;
 - **Deux membres du personnel**, désignés à tour de rôle par le Président parmi les membres d'un groupe élu tous les deux ans.
3. Droit de vote et éligibilité: Tous les membres du personnel peuvent se porter candidats et participer au vote.
4. Fonctionnement du Conseil d'appel: Les recours sont portés devant le Conseil d'appel par les membres du personnel souhaitant contester une décision administrative ou une mesure disciplinaire ayant une incidence sur leurs conditions d'emploi. Une fois la requête du requérant et la réponse de l'Administration reçues, le Conseil se réunit pour examiner l'affaire conformément à ses Statuts.

Les audiences se tiennent à huis clos, en présentiel ou à distance. La procédure débute par une déclaration du requérant ou de son représentant, suivie de la réponse du représentant de la Direction générale. Chaque partie peut produire des éléments de preuve, citer des témoins et répondre aux questions du Conseil. La présidence veille à ce que la procédure soit équitable et respecte les principes du droit à un procès équitable.

À l'issue de l'audience, le Conseil délibère en séance privée et adopte, à la majorité, un rapport contenant ses constatations et recommandations à l'attention de la Direction générale. Des opinions dissidentes peuvent y être annexées. La décision finale est rendue par la Direction générale dans un délai de 90 jours calendaires suivant la réception du rapport. Le Conseil tient généralement deux sessions par an.

5. Désignation des candidats: Les membres du personnel souhaitant proposer un·e candidat·e doivent transmettre leur proposition par voie électronique au Secrétariat du Conseil d'appel au plus tard le **mercredi 27 août 2025**.

Chaque proposition doit comporter les éléments suivants :

- La nationalité, le grade, le Secteur/Bureau/Division et le lieu d'affectation du·de la candidat·e
- La signature du membre du personnel proposant la candidature
- La signature du·de la candidat·e attestant de sa volonté de siéger
- Une photographie (facultative mais recommandée)

Les candidatures doivent refléter une diversité de nationalités, de secteurs et de grades. Un formulaire de proposition est joint ci-dessous. La liste des candidat·e·s sera diffusée avant l'élection.

6. Période de vote: Les élections se dérouleront par voie électronique et à bulletin secret, du **lundi 1 septembre 2025 au jeudi 4 septembre 2025**.

7. Candidats élus:

- **Groupe I**: 20 membres appartenant au personnel du cadre organique et de rang plus élevé.
- **Groupe II**: 20 membres appartenant au cadre du personnel de service et de bureau.

Afin de garantir une représentation équilibrée, aucun groupe ne devrait, dans la mesure du possible, compter plus de trois membres de même nationalité dans le Groupe I, et plus de cinq dans le Groupe II.

Pour la
Directrice Générale :

Directeur
Bureau de la gestion des
ressources humaines

CONSEIL D'APPEL DE L'UNESCO
Formulaire de proposition de candidature – Représentation du personnel

Je soussigné(e), propose par la présente la candidature de :

en vue de son élection au sein du groupe des membres représentant le personnel, pour la période du **5 septembre 2025 au 4 septembre 2027**.

Nom du proposant: _____

Signature du proposant: _____

Je soussigné(e), candidat(e), confirme ma disponibilité pour siéger au sein du Conseil d'appel en cas d'élection.

Veillez joindre une photographie récente (facultative mais recommandée).

Signature du/de la candidat(e): _____

Date: _____

Secteur / Bureau / Service: _____

Nationalité: _____

Grade: _____

Le formulaire dûment complété doit être transmis par courrier électronique au Conseil d'appel à: conseildappel@unesco.org au plus tard le **mercredi 27 août 2025**.